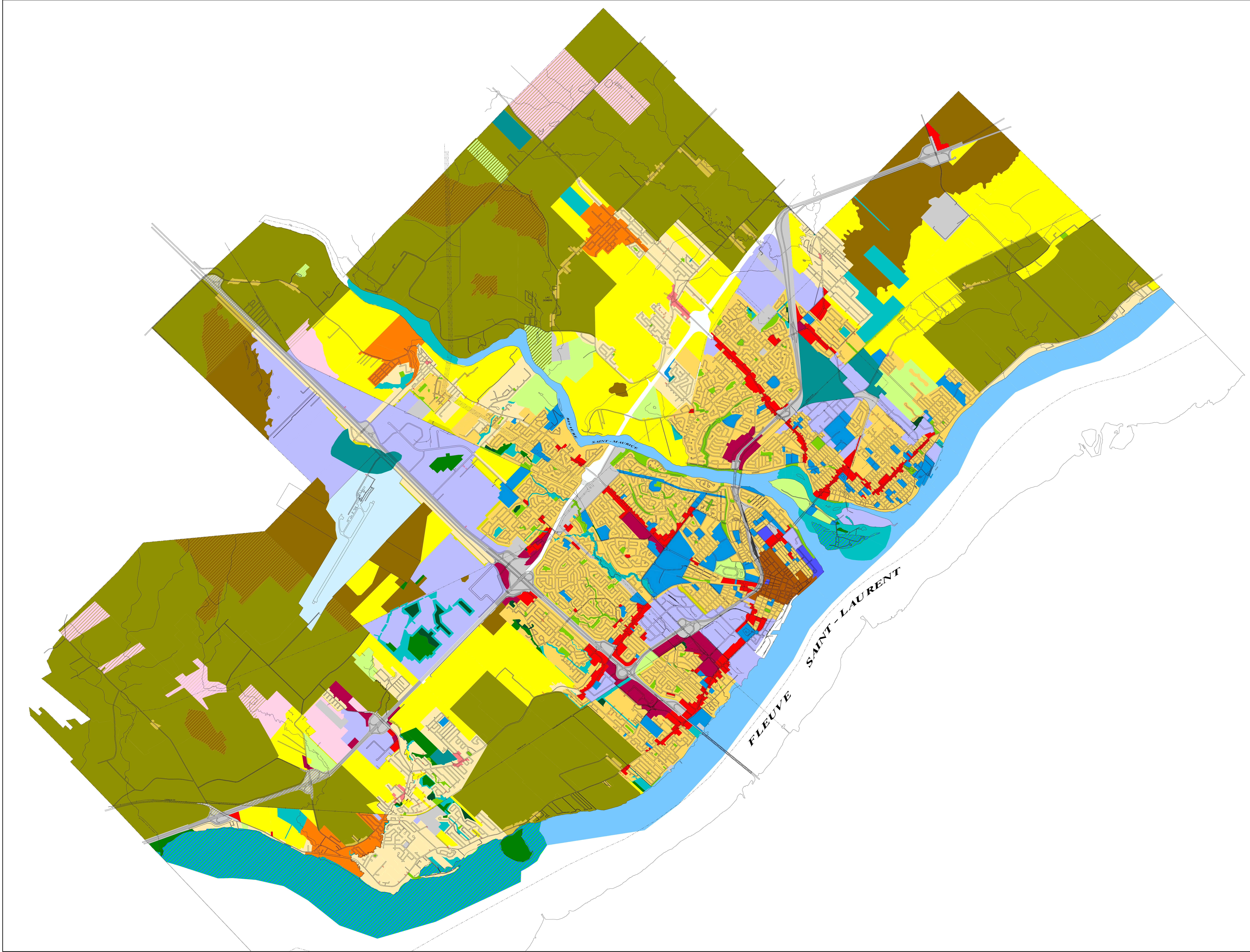




AIRES D'AFFECTATION DU SOL
Plan d'urbanisme

- (RS) RÉSIDENTIELLE
- (RR) RURALE RÉSIDENTIELLE
- (PI) PUBLIQUE ET INSTITUTIONNELLE
- (CL) COMMERCIALE LOCALE
- (CR) COMMERCIALE RÉGIONALE
- (CV) CENTRE-VILLE
- (NV) NOYAU VILLAGEOIS
- (UC) URBAINE CENTRALE
- (RU) RURALE
- (RC) RURALE COMMERCIALE
- (IN) INDUSTRIELLE
- (PO) PORTUAIRE
- (AP) AÉROPORTUAIRE
- (EV) ESPACE VERT
- (AF) AGROFORESTIÈRE
- (PE) PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES POINTS DE CAPTAGE D'EAU POTABLE
- (PR) PARC RÉGIONAL
- (ZT) ZONE TAMPON
- (ER) EXTRACTION ET REVALORISATION
- (ERA) EXTRACTION ET REVALORISATION EN MILIEU AGROFORESTIER
- (RE) RÉCRÉATION
- (REA) RÉCRÉATION EN MILIEU AGROFORESTIER
- (AE) AIRE ÉCOLOGIQUE
- (PRO) PROTECTION
- (PROA) PROTECTION EN MILIEU AGROFORESTIER
- (CN') CONSERVATION À L'INTÉRIEUR DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE
- (CN'') CONSERVATION À L'EXTÉRIEUR DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE
- (IT) INFRASTRUCTURE ET TRANSPORT
- (ITA) INFRASTRUCTURE ET TRANSPORT EN MILIEU AGROFORESTIER
- (ITP) INFRASTRUCTURE ET TRANSPORT PROJÉTÉS
- RUE EXISTANTE
- AMORCE DE RUE PROJÉTÉE
- VOIE PRIVÉE DE CIRCULATION

AMENDEMENTS (2010, chapitre 25)

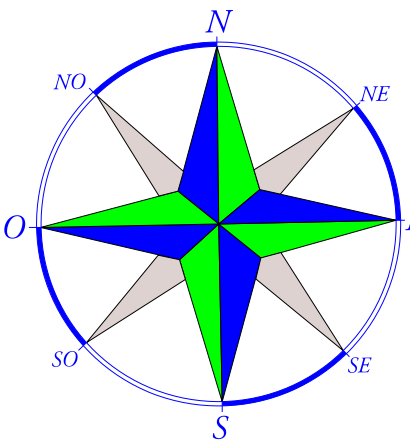
Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative de l'annexe I du Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) dans laquelle ont été intégrées les modifications qui lui ont été apportées depuis son adoption jusqu'au **10 mars 2021** inclusivement.

L'énumération des modifications apparaît au tableau intitulé: "Liste des modifications à l'annexe I du règlement sur le plan d'urbanisme".

Réalisation:
Équipe de la Direction de l'aménagement, gestion et développement durable du territoire
Pierre Desjardins, Directeur



Denis Rivest, Urbaniste
Chef de Service
du Développement



Échelle:
0 1000 2000 3000 4000m

1:30 000 (format 36 X 51)
1:25 000 (format 42 X 70)

Source:
Base cartographique: Services techniques,
Géomatique et aménagement, Ville de Trois-Rivières

Date: Avril 2010